

**Annexe n° 5 - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU PERSONNEL
DEDIE A L'EXECUTION DU CONTRAT**

Selon l'offre du délégataire :

Organigramme société

PDG – Michel BRABARD

Direction – François PHILIBERT

Responsable administrative
1 ETP - Cécile TRONEL

Permanents techniques
3,5 ETP

Permanents restauration
2 ETP

Saisonniers

L'organigramme affecté au contrat est le même à l'exception des salariés dédiés à la restauration.

Les salariés engagés dans les secteurs de la direction, de l'administratif et du technique sont tous concernés par le contrat nordique.

Sur les quotités affectées au contrat et portées aux comptes d'exploitation prévisionnels selon le délégataire :

- Les tâches de préparation (élagage, sécurisation, ouverture des clôtures, broyage, suivi des barrières à neige, pose de la signalétique, aménagement des billetteries et des locations, ...) nécessitent 4 personnes sur un minimum de 3 semaines, soit environ 60 journées travaillées sur la période du 15 octobre au 15 novembre,
- Les tâches de démontage (enlèvement de la signalétique, remise en place des clôtures, remise en état des barrières à neige, rangement/nettoyage des billetteries et des locations) nécessitent 4 personnes sur un minimum d'une semaine, soit environ 20 journées travaillées
- Les tâches administratives nécessitent 2 personnes sur un minimum d'une dizaine de journées par an.
- Les tâches d'entretiens, de sécurisation et de maintenance en cours de saison sont très variables en fonction des conditions météo, elles varient de 2 à 3 journées travaillées par mois (sans neige et sans dégâts forestiers), soit à un équivalent de 30 à 50 journées travaillées par mois.
- Les tâches « saisonnières » sont extrêmement variables puisque dépendantes du taux d'ouverture du Domaine, elles peuvent être estimées à 15 à 20 journées environ sur la moyenne 2022/2024. Le Domaine Nordique étant, dans le cas de la SEML de Prabouré, principalement suivi et exploité par des salariés permanents.

Le prévisionnel proposé repose par conséquent sur des moyennes observées sur une période non significative de seulement 3 ans.